

# RÈGLEMENT TRIATHLON DE CARNAC 2026

## Samedi 3 & dimanche 4 octobre 2026

### Article 1 - Généralités

- Les épreuves étant affiliées à la Fédération Française de Triathlon, le règlement version 2026 de celle-ci sera appliqué. Chaque licencié est censé le connaître.
- L'engagement à l'épreuve vaut acceptation de ce règlement. La décision d'un commissaire est sans appel.
- L'épreuve est ouverte à tous les licenciés de la F.F.TRI des catégories mini-poussins à vétérans qui possèdent une licence fédérale et à tous les non-licenciés sur présentation d'un Parcours de Prévention Santé valide au jour de la compétition et sur acquisition d'une licence journée + autorisation parentale pour les mineurs.
- Les Aquathlons jeunes sont ouverts aux catégories suivantes : Mini Poussin, Poussin et Pupille.
- L'Aquathlon XS (catégories Benjamin et Minime) et l'Aquathlon S (à partir de la catégorie Cadet), seront **support du Championnat de Bretagne**.
- Le Triathlon S est ouvert à partir de la catégorie Cadet (né en 2009 et avant).
- Le Triathlon M est ouvert à partir de la catégorie Junior (né en 2007 et avant). Cette épreuve sera **support du Championnat de Bretagne**.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de défaillance due à un mauvais état de santé, d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs, de perte ou de vol d'objet ou de matériel (en dehors et dans le parc à vélo).
- Les compétiteurs sont informés de leur intérêt à souscrire une assurance individuelle accident en plus de l'assurance fédérale annuelle pour les licenciés ou de l'assurance « PASS JOURNÉE » pour les non-licenciés.
- Lors du retrait des dossards, la licence devra obligatoirement être présentée pour les licenciés F.F.TRI. et pour les non licenciés, un PASS JOURNÉE autorisant l'accès à la pratique concernée.
- **Un seul et unique dossard sera fourni par concurrent, le porte dossard est OBLIGATOIRE.**

### Article 2 - Épreuves au programme :

#### Aquathlon XS - Samedi 03/10/26 – CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Distances (catégories Benjamin et Minime) :

- **Natation : 500 mètres**
- **Course à pied : 2 500 mètres**

Le départ sera donné à partir de **15h30**.

L'épreuve sera réalisée en individuel.

Le père, la mère ou le tuteur légal doit autoriser le jeune mineur à participer à l'épreuve.

L'épreuve de natation s'effectue sur un parcours en mer sur la grande plage de Carnac. Le jeune devra être en mesure de nager, sans aide extérieure, la distance prévue par sa course, en respectant le parcours défini par les bouées.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'épreuve peut être modifiée ou annulée.

### **Aquathlons "jeunes" - Samedi 03/10/26**

#### **Distances Aquathlon catégories Mini-Poussin et Poussin :**

- **Natation : 50 mètres**
- **Course à pied : 500 mètres**

Le départ sera donné à partir de **16h30**.

L'épreuve sera réalisée en individuel.

Le père, la mère ou le tuteur légal doit autoriser le jeune mineur à participer à l'épreuve.

L'épreuve de natation s'effectue sur un parcours en mer. Le jeune devra être en mesure de nager, sans aide extérieure, la distance prévue par sa course, en respectant le parcours défini par les bouées.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'épreuve peut être modifiée ou annulée.

#### **Distances Aquathlon catégorie Pupille :**

- **Natation : 100 mètres**
- **Course à pied : 1 000 mètres**

Le départ sera donné à partir de **17h00**.

L'épreuve sera réalisée en individuel.

Le père, la mère ou le tuteur légal doit autoriser le jeune mineur à participer à l'épreuve.

L'épreuve de natation s'effectue sur un parcours en mer. Le jeune devra être en mesure de nager, sans aide extérieure, la distance prévue par sa course, en respectant le parcours défini par les bouées.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'épreuve peut être modifiée ou annulée.

### **Aquathlon S - Samedi 03/10/26 – CHAMPIONNAT DE BRETAGNE**

#### **Distances (à partir de la catégorie Cadet) :**

- **Natation : 1 000 mètres**
- **Course à pied : 5 000 mètres**

Le départ sera donné à partir de **17h30**.

L'épreuve sera réalisée en individuel.

Le père, la mère ou le tuteur légal doit autoriser le jeune mineur à participer à l'épreuve.

L'épreuve de natation s'effectue sur un parcours en mer sur la grande plage de Carnac. Le compétiteur devra être en mesure de nager, sans aide extérieure, la distance prévue par sa course, en respectant le parcours défini par les bouées.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'épreuve peut être modifiée ou annulée.

Récapitulatif des informations des aquathlons :

Catégorie	Heure de départ	Natation	Course à pied	Support Championnat Bretagne
Benjamin (12-13 ans) et Minime (14-15 ans) - Aquathlon XS - <b>Support du championnat de Bretagne</b>	15h30	500 m	2500 m	<b>OUI</b>
Poussin (6-9 ans)	16h30	50 m	500 m	NON
Pupille (10-11 ans)	17h00	100 m	1000 m	NON
Adultes à partir de cadets - Aquathlon S - <b>Support du championnat de Bretagne</b>	17h30	1000 m	5000 m	<b>OUI</b>

**Triathlon S (à partir de la catégorie Cadet) - Dimanche 04/10/26**

- **Natation : 500 mètres**
- **Vélo : 20 kilomètres** (2 boucles de 10 kilomètres)
- **Course à pied : 5 kilomètres** (2 boucles de 2,5 kilomètres)

L'épreuve sera réalisée en individuel.

Le nombre maximum de dossards est fixé à 280 participants.

Le départ sera donné à **10h45**.

L'épreuve de natation s'effectue sur un parcours de 500 mètres en mer sur la grande plage de Carnac. Un SAS de départ hommes et un SAS de départ femmes seront délimités.

L'épreuve de cyclisme est constituée de 2 boucles de 10 kilomètres sur une route ouverte à la circulation. **LE DRAFTING EST INTERDIT.**

L'épreuve de course à pied est constituée de 2 boucles de 2,5 kilomètres.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'épreuve peut être transformée en duathlon, aquathlon, ou annulée.

**Triathlon M (à partir de la catégorie Junior) - Dimanche 04/10/26 – CHAMPIONNAT DE BRETAGNE**

- **Natation : 1 500 mètres**
- **Vélo : 40 kilomètres** (3 boucles de 13,3 kilomètres)
- **Course à pied : 10 kilomètres** (4 boucles de 2,5 kilomètres)

L'épreuve sera réalisée en individuel.

Le nombre maximum de dossards est fixé à 300 participants.

Le départ sera donné à **14h30**.

L'épreuve de natation se déroule en mer sur la grande plage de Carnac sur une distance de 1 500 mètres. Un SAS de départ hommes et un SAS de départ femmes seront délimités.

L'épreuve de cyclisme est constituée de 3 boucles sur une route ouverte à la circulation. **LE DRAFTING EST INTERDIT.**

L'épreuve de course à pied est constituée de 4 boucles de 2,5 kilomètres.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'épreuve peut être transformée en duathlon, aquathlon, ou annulée.

**Il est de la responsabilité de l'athlète d'être bien préparé pour l'épreuve et d'avoir son propre matériel, adapté à la compétition à laquelle il participe.**

L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours en cas de nécessité. Les affichages sur site et l'exposé d'avant-course feront foi.

### **Article 3 - Droit à l'image**

En s'inscrivant sur nos épreuves, tout concurrent autorise l'organisation et ses partenaires à utiliser son image à des fins de présentation ou de promotion.

Et ce dans la limite du respect de votre image et de votre vie privée.

### **Article 4 - Lots et récompenses**

#### **CHAMPIONNAT DE BRETAGNE**

Dans le cadre des Championnats de Bretagne (Aquathlon XS jeunes, Aquathlon S, Triathlon M), l'ordre protocolaire est le suivant :

1. Podium du ou des Championnats de Bretagne : remise des récompenses par le Président de Ligue, ou un représentant du CA, ou l'organisateur mandaté par le Président.
2. Podium Scratch : si différent du Championnat de Bretagne. Si le classement Scratch est identique au classement du Championnat de Bretagne, alors, les deux podiums se font dans le même temps.

Il est demandé à chaque triathlète de se présenter sur le podium avec sa tenue-club : veste vélo, survêtement, trifonction, ou, en tenue de ville s'il s'agit d'un ou d'une athlète possédant une licence individuelle-compétition.

Pour les épreuves supports de Championnat de Bretagne (Aquathlon XS jeunes, Aquathlon S, Triathlon M), **un titre de Champion.ne de Bretagne ne peut être attribué que si au moins cinq athlètes (ou équipes) remplissant les conditions de participation sont classés dans la catégorie concernée.**

Les catégories suivantes seront récompensées sous réserve d'un nombre minimum de participants :

- Aquathlon XS : Benjamins H/F, Minimes H/F ;
- Aquathlon S : Cadets H/F, Juniors H/F, Seniors H/F (toutes catégories confondues), Masters 1-2 H/F, Masters 3 et + H/F ;
- Triathlon M : Seniors H/F (toutes catégories confondues), Masters 1-2 H/F, Masters 3 et + H/F.

## **RÉCOMPENSES DE L'ORGANISATION**

- Aquathlon XS : 3 premiers scratch filles et garçons de chaque catégorie (benjamins et minimes) ;
- Aquathlon S : 3 premiers scratch femmes et hommes + 1er(e)s des catégories suivantes (si pas déjà présent sur podium scratch) : cadet H/F, junior H/F, senior H/F, master H/F ;
- Triathlon S : 3 premiers scratch femmes et hommes + 1er(e)s des catégories suivantes (si pas déjà présent sur podium scratch) : cadet H/F, junior H/F, senior H/F, master H/F ;
- Triathlon M : 3 premiers scratch femmes et hommes + 1er(e)s des catégories suivantes (si pas déjà présent sur podium scratch) : junior H/F, senior H/F, master H/F.

Un lot sera offert à tous les participants.

Les récompenses ne seront distribuées qu'à la seule condition d'être présent sur le podium lors de l'appel.

Les athlètes devront, à ce titre, se tenir à disposition de l'organisation, en tenue de club (si affilié FFTRI), 5 minutes avant le début de la cérémonie protocolaire.

### **Article 5 - Chronométrage**

Les épreuves donneront lieu à un classement et un chronométrage.

Le chronométrage s'effectuera à l'aide de "puces", toute puce perdue ou dégradée sera facturée 20 €.

### **Article 6 - Respect de l'environnement**

Le Triathlon de Carnac se déroulant sur un site mégalithique, les concurrents veilleront à respecter l'environnement en utilisant les poubelles et les zones de propreté mises à leur disposition sur les différents parcours. Le non-respect de ces zones de propreté pourra être sanctionné par les arbitres.

### **Article 7 - Inscriptions**

Le montant de l'inscription est fixé à :

- Aquathlons jeunes (Mini-poussins, Poussins, Pupilles) : 2 € (+4 € pour le pass compétition journée)
- Aquathlon XS : 15 € (+4 € pour le pass compétition journée)
- Aquathlon S : 20 € (+7 € pour le pass compétition journée)
- Triathlon S : 35 € (+7 € pour le pass compétition journée)
- Triathlon M : 45 € (+22 € pour le pass compétition journée)

Les inscriptions se feront sur internet via le site [www.sportinnovation.fr](http://www.sportinnovation.fr)

Pièces à joindre à l'inscription :

- Bulletin d'inscription complet
- Photocopie de la licence F.F.TRI 2026, ou le Parcours de Prévention Santé complété
- Règlement des frais d'engagement, dont le prix supplémentaire d'une licence assurance journée pour chaque non licencié
- Autorisation parentale pour les mineurs

**Aucun dossier incomplet ne sera validé**

Les inscriptions par internet seront closes le mercredi 30 septembre 2026 à 21h00, selon les places restantes.

Les inscriptions sur place le jour de la course seront possibles selon les places disponibles.

Si les inscriptions sont complètes, une bourse aux dossards sera ouverte sur le site internet [www.sportinnovation.fr](http://www.sportinnovation.fr).

Chaque personne souhaitant s'y inscrire pourra le faire, et consulter à tout moment sa position dans la liste d'attente, qui sera mise à jour en temps réel.

En cas de volonté de désistement, un participant pourra remettre son dossard en vente via la bourse aux dossards.

Le dossard disponible sera automatiquement proposé au premier inscrit sur la liste d'attente, qui disposera de 24 heures pour valider l'échange.

Sans réponse dans ce délai, le dossard sera proposé à la personne suivante dans la liste.

**⚠ Aucune réclamation ne sera acceptée. Toute annulation ou cession de dossard est définitive dès validation.**

L'ensemble des étapes à suivre pour l'inscription sur la bourse aux dossards, l'échange ou l'annulation de dossard est détaillé sur la page dédiée du site [www.sportinnovation.fr](http://www.sportinnovation.fr).

### **Article 8 - Annulation de l'épreuve**

En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée. Dans ce cas, les frais d'engagements seront remboursés aux concurrents, déduction faite de 40% conservés par l'organisation afin de couvrir les frais déjà engagés.

### **Article 9 - Désistement**

En cas de volonté de désistement, un participant pourra remettre son dossard en vente via la bourse aux dossards, dont les modalités de fonctionnement sont détaillées à l'article 7.

### **Article 10 - Retrait des dossards**

Lors du retrait des dossards, une pièce d'identité vous sera demandée et une feuille d'émargement sera à signer.

Le retrait du dossard est possible jusqu'à 45 minutes avant le départ sur présentation de la licence (pour les licenciés) et d'une pièce d'identité (pour tous).

### Article 11 - Exposé d'avant course

Un briefing d'avant course (obligatoire) aura lieu 15 minutes avant le départ de chaque course près de la zone départ.

### Article 12 - Horaire des épreuves

#### AQUATHLONS - Samedi 03 octobre 2026

Catégorie	Heure de départ	Natation	Course à pied	Support Championnat Bretagne
Benjamin (12-13 ans) et Minime (14-15 ans) - Aquathlon XS - <b>Support du Championnat de Bretagne</b>	<b>15h30</b>	500 m	2500 m	<b>OUI</b>
Mini-poussins et Poussins (6-9 ans)	<b>16h30</b>	50 m	500 m	NON
Pupille (10-11 ans)	<b>17h00</b>	100 m	1000 m	NON
Adultes à partir de cadets - Aquathlon S - <b>Support du Championnat de Bretagne</b>	<b>17h30</b>	1000 m	5000 m	<b>OUI</b>

#### TRIATHLON S (500m / 20km / 5km) - Dimanche 04 octobre 2026

A partir de 8h15 : Accueil des triathlètes et remises des dossards

9h15 : Ouverture du parc à vélos et contrôle

10h00 : Fin de retrait des dossards

10h15 : Fermeture du parc à vélos

10h30 : Briefing d'avant course

**10h45 : Départ**

12h30 : Remise des récompenses

13h10 : Fin d'évacuation du parc à vélos

#### TRIATHLON M (1 500m / 40km / 10km) - Dimanche 04 octobre 2026

A partir de 12h00 : Accueil des triathlètes et remises des dossards

13h15 : Ouverture du parc à vélos et contrôle

13h45 : Fin de retrait des dossards

14h00 : Fermeture du parc à vélos

14h15 : Briefing d'avant course

**14h30 : Départ**

18h00 : Fin d'évacuation du parc à vélos

17h30 : Remise des récompenses

### **Article 13 - Natation**

Pendant les épreuves de natation, les concurrents doivent porter un bonnet. **Le bonnet ne sera pas fourni par l'organisateur.**

La combinaison est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16° C. Les lunettes sont autorisées, le masque est interdit.

Les accessoires de protection du visage ne doivent recouvrir que les yeux et le nez, jamais la bouche.

La décision d'un arbitre est sans appel.

### **Article 14 - Cyclisme (Triathlons S & M)**

#### **Épreuves SANS DRAFTING.**

Pendant l'épreuve cycliste, le dossard se portera dans le dos et sera visible dans son intégralité. Tout déplacement dans l'aire de transition doit se faire le vélo à la main, casque sur la tête et jugulaire serrée.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire, jugulaire serrée, sur la totalité du parcours. Chaque cycliste doit impérativement et obligatoirement respecter le Code de la Route en toutes circonstances et doit obtempérer aux ordres des organisateurs, des signaleurs ou des services de Police ou de Gendarmerie.

Étant donné l'état du revêtement routier, l'usage de roues pleines est déconseillé.

La décision d'un arbitre est sans appel.

**Un seul et unique dossard sera fourni par concurrent, le porte dossard est OBLIGATOIRE.**

### **Article 15 - Course à pied**

Pendant l'épreuve de course à pied, le dossard doit être porté sur le ventre et visible intégralement.

La décision d'un arbitre est sans appel.

**Un seul et unique dossard sera fourni par concurrent, le porte dossard est OBLIGATOIRE.**

### **Article 16 - Ravitaillement**

Un ravitaillement sur la partie pédestre sera mis à disposition des participants pour les triathlons de distance S & M. Chaque concurrent y trouvera de quoi s'hydrater. Une zone de propreté sera définie à l'entrée et à la sortie de la zone de ravitaillement dans laquelle chaque participant pourra y jeter ses déchets. Le non-respect de la zone de propreté pourra être sanctionné par les arbitres. Les conditions de mise à disposition du ravitaillement aux concurrents seront définies par le protocole sanitaire en vigueur au moment de l'épreuve.

### **Article 17 - Temps limite**

#### NATATION

Un temps limite de 45 minutes sera fixé à l'entrée de l'aire de transition sur le Triathlon M.

#### VÉLO

Triathlon S : 1h00 à la fin du 1er tour vélo (+/- 10ème km) (natation comprise)

Triathlon M : 1h45 à la fin du 2ème tour vélo (+/- 26ème km) (natation comprise)

Passée cette barrière temps, tout concurrent encore sur la partie cycliste sera disqualifié et se verra interdire le départ sur la partie pedestre.

### **Article 18 - Sécurité**

En toutes circonstances, les participants acceptent de se soumettre aux décisions des arbitres de la FFTRI, des organisateurs ou des médecins de la course. En règle générale, le personnel médical peut retirer de l'épreuve un participant jugé inapte à continuer.

Tout participant devra se conformer au Code de la Route, aux règles de course ainsi qu'aux instructions émises lors de l'exposé d'avant course.